



Fratrie subissant la fumée d'un beau père en habitation privée, quel est notre moyen de pression, les conseils possibles ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 14 septembre 2015

Voilà bientôt 4 ans que mes 2 frères de 16 ans, ma sœur de 12 (asthmatique), et moi-même de 19 ans (asthmatique aussi), avons à endurer la fumée de mon beau-père, qui fume fenêtre fermée, dans la cuisine qui communique avec le salon (où nous aimons nous retrouver avec ma fratrie), à raison de 2-3 cigarettes toutes les heures (y compris et surtout la nuit, où nous sommes toujours présents).

Je voulais savoir quels sont nos moyens de pression en dehors du dialogue qui n'a jamais marché et si vous aviez des conseils.

Merci d'avance.

Réponse :

Votre situation ne peut pas trouver de solution au titre des lois qui protègent du tabagisme car ces dernières ne s'appliquent pas dans les lieux privés d'habitation.

En raison de l'immense décalage qui existe entre l'immensité des moyens mis en œuvre par ceux pour lesquels le commerce du tabac représente un intérêt et la précarité des rares associations dont l'objectif est de lutter contre ce fléau, il n'existe que la possibilité d'équilibrer ce décalage par la pression sur l'opinion publique en rejoignant massivement les rangs de ces associations bénévoles mais très actives.